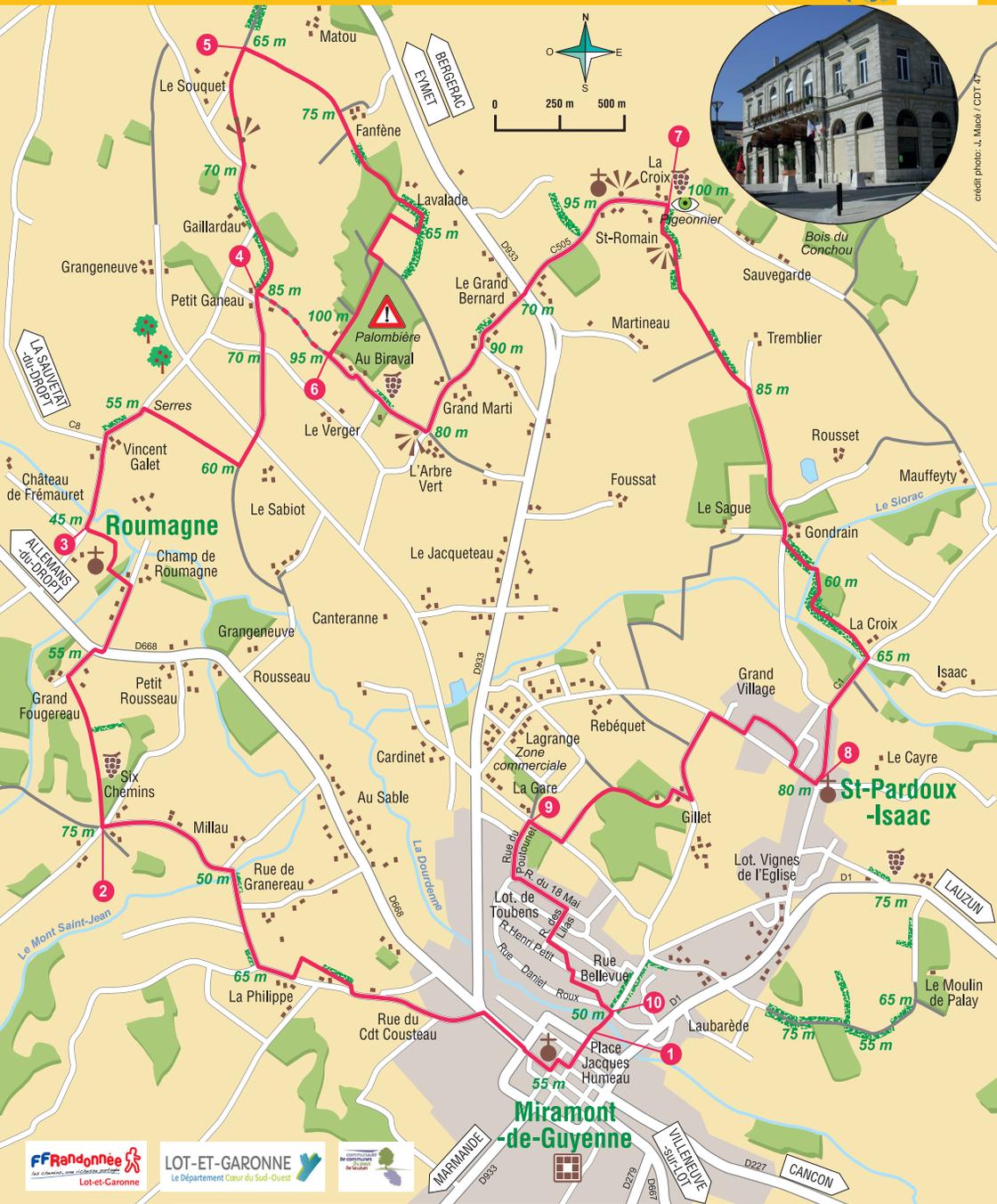


Circuit n°117  
15,5 km

# RANDONNÉE EN LOT-ET-GARONNE

Miramont-de-Guyenne vers Roumagne et Saint-Pardoux-Isaac



crédit photo: J. Maçes / CDT 47



- Route
- Chemin
- Itinéraire
- Haies

### Légende

- Bastide
- Point de vue
- Eglise
- Curiosité
- Verger
- Vigne

### Code de Balisage

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction
- Variante



Distance : 15,5 km

Durée : 4h de marche, 2h30 à cheval, 1h50 à VTT

Vous êtes à 23 km au nord-est de Marmande par la D 933.

Départ : place Jacques Humeau - GPS : Lat 44.603273, Long 0.362575

Balisage :

Difficulté :

Dénivelée cumulée : 265 m

**Tracé dans la vallée de la Dourdenne, affluent de la rivière Dropt, ce circuit relie trois villages et trois églises aux clochers pointus. Classé difficile par sa longueur, il ne l'est pas par son relief peu marqué.**

- 1 Franchir le boulevard Gambetta et monter dans la bastide par la rue Bernard Palissy. Traverser la place de l'Hôtel de Ville et descendre la rue Philippeaux. Prendre la direction de Bergerac et Duras. Avant le rond-point, bifurquer à gauche vers Puysserampion. Suivre la rue du Commandant Cousteau qui passe devant la salle des arts martiaux. Dans la montée, emprunter le chemin herbeux parallèle à la route. Tourner à gauche le long d'un fossé. Reprendre la route à droite et la suivre en direction des six chemins. Au premier croisement aller tout droit.
- 2 Dans le virage, en haut, virer à droite le long des serres. S'enfoncer dans un chemin creux et ombragé. Devant la maison à galerie, descendre l'allée goudronnée à droite. Au stop, franchir la D 668 en diagonale à droite. Suivre la voie sans issue vers Champ de Roumagne et le Buget. Bifurquer à gauche entre deux maisons dans un sentier bordé d'un grillage.
- 3 Franchir un pont et tourner à droite au-dessus du terrain de pétanque et d'un fronton. A la sortie du parking, prendre la route à droite. Au croisement de Vincent Galet poursuivre tout droit sur environ 200 m. Bifurquer à droite devant les serres de Clause / Tézier, sur une piste herbeuse. Monter à gauche dans un chemin légèrement creux. Traverser une route et monter en face. Au cédez le passage, suivre la route ombragée vers Petit Ganeau.  
» Variante vers le point 5, circuit de 12,9 km. Suivre le chemin empierré à droite.
- 4 Au sommet, aller en face sur une piste herbeuse. Au point de recyclage, emprunter la route descendante sur environ 250 m. Après le Souquet, prendre le chemin à droite en lisière de bois. Virer à droite sur une allée bitumée prolongée par un chemin de terre.
- 5 Environ 80 m après la grange, tourner à droite au milieu d'un champ. S'enfoncer dans un bois et tourner à droite devant une barrière. Contourner le champ par la droite, le long d'une clôture barbelée. Au croisement de quatre chemins, virer à gauche. Grimper à droite dans le bois (*attention palombières*).
- 6 Dans la descente, prendre la route à gauche. Au cédez le passage monter encore à gauche. Traverser la D 933 **avec prudence** et monter par le C 505 vers St-Romain.
- 7 A la Croix (pigeonnier en bois), descendre à droite sur une large piste herbeuse. Au carrefour, suivre l'allée goudronnée, bordée d'une peupleraie. Au panneau Tremblier aller tout droit. Dans le premier virage s'enfoncer dans un chemin couvert. Emprunter la route (C 7) à droite pour monter à Saint-Pardoux-Isaac.
- 8 Au rond-point de l'église, descendre à droite vers la mairie. Tourner à droite sur la seconde route. En haut, bifurquer à gauche dans le hameau de Grand Village. Après le séchoir à tabac descendre à gauche. Au cédez le passage, traverser une route et la suivre à droite sur environ 150 m. Au carrefour suivant, emprunter la route à gauche sur près de 350 m. Après le transformateur électrique de Rebequet, bifurquer à droite sur un chemin bitumé, prolongé par une piste herbeuse. Au bout d'une peupleraie, virer à gauche contre une haie. A l'extrémité d'une allée goudronnée, descendre sur une route à droite.
- 9 Face à la piste cyclable, bifurquer à gauche. Au premier croisement, suivre successivement les rues de Poutonnet en face, du 8 mai à gauche, des Lilas à droite et de Toubens en face. Après une trentaine de mètres, devant un transformateur électrique, monter à gauche sur une pelouse. Poursuivre la montée à gauche sur quelques dizaines de mètres, rue Henri Petit. S'engager à droite sur un sentier piétonnier (*vue sur la bastide de Miramont-de-Guyenne*).
- 10 Au stop de la rue Daniel Roux, emprunter la route à droite. Passer un pont sur la Dourdenne pour revenir sur la place Jacques Humeau.

### Miramont-de-Guyenne, ancienne cité de la chaussure

Au retour d'un séjour forcé en Tunisie, vers 1848, s'inspirant du « Kroumir », Isidore Soussial créa le chausson de basane en fine peau de mouton, porté dans les sabots à la campagne. Vers 1880, son fils Joseph industrialisa l'article. Dans les années 50, les usines locales, qui couvraient à elles seules 75% des besoins français en chaussons, se restructurèrent afin d'assurer également la fabrication de chaussures. Sur le plan national, « Les chaussures de Miramont » acquièrent rapidement un renom d'élégance et de qualité qui firent de la cité une métropole reconnue de la chaussure.

Retrouvez toutes nos fiches rando :

Comité Départemental du Tourisme de Lot-et-Garonne

Tél. 05 53 66 14 14

Mail. [randonnee@tourisme-lotetgaronne.com](mailto:randonnee@tourisme-lotetgaronne.com)

Site web. [www.tourisme-lotetgaronne.com](http://www.tourisme-lotetgaronne.com)



Plus d'infos sur ce circuit :

Office de Tourisme du Pays de Lauzun

Tél. 05 53 94 13 09

Mail. [tourisme@paysdelauzun.com](mailto:tourisme@paysdelauzun.com)

Site web. [www.paysdelauzun.com](http://www.paysdelauzun.com)

